

COMMUNE DE
DRAP

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
ET DE SEISME

PLAN DE ZONAGE

COMME CERTIFIEE CONFORME
L'ingénieur diplômé des T.P.E.
Ouvrière spécialisée
Bérard Martin

ECHELLE 1:5000

AOUT 1999

PRESCRIPTION DU PLAN DE PREVENTION AUX RISQUES (P.P.R.) le 30 JANVIER 1986
VANT PROPOS DE LA COMMUNE DE DRAP
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 SEPTEMBRE 1998
ENQUETE DU 9 SEPTEMBRE 1998 AU 9 OCTOBRE 1998
APPROBATION DU P.P.R. le 17 NOVEMBRE 1999

ETABLI PAR LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT
SERVICE AMENAGEMENT URBANISME OPERATIONNEL

LEGENDE

- Eb : éboulement
- G : glissement
- R : ravinement
- E : effondrement
- A : affaissement
- S : répartition

ZONE BLEUE :
Zone soumise
à des mesures de prévention

NE Zone non exposée

L'ensemble de la commune est soumis à un risque sismique



1113 33
bbl 06

22 21 11
90 13 44

1113 33
bbl 06

22 21 11
90 13 44

1113 33
bbl 06